

# Irlande: Plan Stratégique National PAC

Carmel Cahill

Séance de l'Académie d'Agriculture de France

17 novembre 2021

# Echéances

## Au niveau européen

- Propositions lancées par la Commission en juin 2018
- Accord politique du Conseil des ministres fin juin 2021
- Cadre financier pluriannuel convenu en 2020:
- 7,5 milliards d'euros pour la période 2023-2027 pour l'Irlande
- Les projets de plans stratégiques doivent être soumis à la Commission d'ici la fin décembre 2021

## Au niveau irlandais

- Depuis 2018 diverses diagnostics et études réglementaires effectuées, analyse SWOT, évaluation des besoins, cadrage pour l'évaluation environnementale
- Plusieurs consultations et assemblées publiques
- Ébauche des interventions proposées publiée le 31 juillet, pour consultation publique se terminant le 3 septembre. Plus de 1000 soumissions reçues.
- Plan financier annoncé le 20 Octobre 2021
- Projet complet de PSN et projet d'évaluation environnementale ex-ante publié le 8 novembre. Consultation publique sur l'évaluation environnementale jusqu'au 8 décembre

*Il semble difficile pour l'Irlande (comme plusieurs autres pays) de respecter totalement le délai de fin d'année pour la présentation du plan à la Commission?*

# Le contexte économique et agricole général

- Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture est l'industrie indigène la plus importante d'Irlande
- Il représente 7% du RNB et 10% des exportations en valeur (2020)
- Il représente 7,1 % de l'emploi
- 90% de la production du secteur est exportée
- La production est dominée par la production de viande bovine et de lait à base d'herbe
- Le secteur primaire est responsable de 32.5 % des émissions de GES et de 99 % des émissions d'ammoniac
- De nombreux indicateurs environnementaux et climatiques s'aggravent

# Le contexte politique – pressions, alignements, compromis?

## Au niveau national

- 2020 *Ag Climatise*
- *FoodVision 2030* (publié août 2021)
- Projet de loi sur l'action pour le climat 2021 (avec des budgets carbone sectoriels)

## Au niveau Internationale

- Le pacte vert pour l'Europe
- De la ferme à la table
- Stratégie UE en faveur de la biodiversité
- Règlements UE sur les nitrates et l'eau
- COP 21 et 26
- ODD

## Retour au PSN – Financement et répartition

- Pour la période 2023-2027, un total de 9,8 milliards d'euros, dont 3,8 milliards d'euros au titre du pilier 2 (P2), dont 2,3 milliards d'euros de contribution nationale.
- Le cofinancement du P2 comprend 723 millions d'euros de financement provenant de la taxe carbone pour compléter les nouveaux programmes environnementaux et climatiques au titre du P2
- Le pourcentage de cofinancement passerait ainsi de 47% à 60%
- Les dépenses du pilier 2 augmenteraient globalement de 30 % (2014/2020 par rapport à 2021/2027)

*Les propositions de l'Irlande en ce qui concerne la répartition respectent les changements prescrits mais ne vont généralement pas plus loin.*

- 25 % aux éco-programmes du pilier 1
- 35 % du pilier 2 des programmes environnementaux et climatiques
- 3 % aux jeunes agriculteurs
- 35 millions d'euros pour remédier au déficit en protéines
- Aucun autre recours aux mesures couplées

## Concernant les mesures redistributives

- La convergence interne sera ramenée aux 85 % obligatoires, mais pas au-delà
- Les 10% obligatoires seront consacrés au CRISS (Complementary Redistributive Income Support for Sustainability), ce qui concernera les 30 premiers hectares de chaque ferme – 43% des exploitations.
- Mais – la flexibilité maximale sera utilisée pour plafonner les paiements à 66 000 € (moins de mille exploitations concernées).

# L'architecture verte

- **Les ERGM et les BCAE ainsi que le « verdissement » de la PAC 2014-2020 deviennent « conditionnalité »**
- **Éco-régimes du pilier 1**
- **Pilier 2 Mesures agro-environnementales et climatiques (AECM), Agriculture biologique, Investissement, Innovation**



# Quoi de neuf?

## Sur la conditionnalité (BCAE)

- Part des caractéristiques non productives de 4 % sur toutes les terres agricoles, et pas seulement sur les terres arables
- Nouvelle exigence pour la protection des tourbières et des zones humides
- Protection des prairies écologiquement sensibles

## Sur la conditionnalité (ERMG)

- Accent sur l'eau, la réduction des émissions de GES par une meilleure gestion du fumier, une utilisation plus efficace des engrais
- Protection des oiseaux sauvages et des habitats (interdiction du labour dans des endroits spécifiques, établissement d'aires protégées spéciales)

# Éco-régimes du pilier 1

Annuelles, volontaires, ouvertes à tous les agriculteurs et nécessiteront des « mesures simples et pratiques ».

5 options seront proposées dont l'agriculteur participant doit remplir 2

- 7 % de la superficie agricole consacrée à des utilisations non productives
- Production animale extensive démontrée par une baisse de la densité
- Limites d'utilisation d'engrais azotés chimiques (ne doit pas dépasser un certain niveau)
- Plantation d'arbres indigènes (au moins 3 par hectare)
- Utilisation de machines contrôlées par GPS pour l'application d'engrais chimiques (fermes intensives uniquement)

## Pilier 2 Mesures agro-environnementales et climatiques (AECM)

Option générale (potentiellement 30000 participants)  
disponible à l'échelle nationale en dehors des zones hautement prioritaires

- Plusieurs niveaux (tiered approach), combiné avec un système de classement et de sélection,
- Mélange de mesures prescriptives (practice-based) et de mesures basées sur les résultats
- Forfaits à valeur fixe, max €7000, minimum 5 ans

## Pilier 2 Mesures agro-environnementales et climatiques (AECM) suite.....

### Option de projet coopératif (potentiellement 20000 participants)

- S'appuyant sur des programmes pilotés dans le cadre du programme Burren et du PEI-AGRI
- Peut être à l'échelle de la ferme, du paysage ou du bassin versant dans des zones hautement prioritaires définies
- Terres agricoles à haute valeur naturelle
- Plans d'eau à haute valeur (high status)
- Objectifs nationaux en matière de biodiversité avec des co-avantages pour le climat et l'eau
- Mélange de paiements fixes et de paiements axés sur les résultats

### Axé sur

- Adaptation et atténuation du changement climatique
- Utilisation et développement durables des ressources naturelles
- Arrêter et inverser la perte de biodiversité
- Services écosystémiques
- Habitats et paysages

## Pilier 2 Mesures agro-environnementales et climatiques suite.....Autres éléments de l'AECM

- Augmentation importante pour le bio (de €50mio à €256mio, visant une augmentation de la part de la SAU de moins de 2% à 7,5%)
- New Suckler Carbon Efficiency Programme vise à réduire les émissions grâce à des améliorations génétiques
- Nouveau programme d'investissement – subventions plus élevées (60 %) pour les équipements destinés à l'agriculture biologique, santé et sécurité, avantages spécifiques pour le climat et l'environnement
- Programme de transfert de connaissances

# Interrogations, débats, arbitrages?

Sur les éléments sociaux ou redistributifs

## Citation de la page 9 du projet de PSN

« CRISS redistribuera les fonds de la PAC des grandes exploitations aux moyennes et petites exploitations, c'est-à-dire pour soutenir ceux qui ont le plus besoin des fonds de la PAC et ceux qui contribuent le plus aux objectifs de la PAC »

Cette expression reflète bon nombre des tensions et des difficultés associées à la tentative d'utiliser un instrument politique unique pour poursuivre en même temps des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, qui peuvent eux-mêmes être intrinsèquement contradictoires.

## **Quel avenir pour le secteur de la vache allaitante ?**

- Faibles marges, part de marché menacée par le Brexit, baisse de la demande de viande rouge sur de nombreux grands marchés.
- De nombreux petits agriculteurs plus âgés impliqués auront du mal à relever les défis (innovations pour le climat et la qualité)
- Une pression énorme pour réduire les émissions de méthane

## **Une opportunité ou une menace ?**

- Est-ce raisonnable de dépenser les ressources limitées pour sauvegarder la partie du secteur la moins rentable et la moins compétitive?
- Quelles opportunités - consolidation, diversification, produit bio, qualité premium?
- Quels sont les risques si la part du lait dans la production agricole total de secteur devient encore plus important?

# La quadrature du cercle sur le climat

*L'Irlande a pris des engagements juridiquement contraignants pour réduire les GES de 50 % d'ici 2030 et pour être neutre en carbone d'ici 2050*

*La pression sur le secteur agricole pour qu'il accepte un niveau d'ambition plus élevé augmente*

- AG Climatise en décembre 2020 préconisait une stabilisation du nombre de bovins, et des émissions de méthane, réduction du protoxyde d'azote provenant des engrais
- Food Vision 2030 en août 2021 – réduction de 10% du méthane, 50% du protoxyde d'azote d'ici 2030, mais indique également que le bétail continuera d'être au cœur de la production irlandaise et fixe un objectif d'augmentation de 50% des exportations.
- Le Conseil consultatif sur l'action pour le climat (octobre 2021) est sceptique quant à la capacité de réduire considérablement le méthane grâce à des solutions technologiques. Les scénarios impliquant des réductions de 22 à 30 % impliquent des réductions significatives du nombre de bovins. Une réduction de 50 % a un impact considérable.
- L'Irlande a signé l'engagement de la COP 26 de réduire le méthane de 30%, tout en expliquant que l'objectif de 30% est mondial et non national.
- Le budget carbone susceptible d'être adopté bientôt pour le volet agricole du plan d'action pour le climat devrait être une réduction comprise entre 22 et 30 % d'ici 2030.



**Merci de votre attention!**

Carmel Cahill

AAF

Novembre 17, 2021